

réseau  d'accueil extrafamilial

Colloque national sur la petite enfance 2019

Grandir en ayant des chances égales :
Voies vers l'éducation et l'accueil des jeunes enfants pour tous

Rapport du colloque du 12 novembre



Campus OFSP, Berne

Un colloque interdisciplinaire dans les domaines suivants :

Santé - Affaires sociales - Education - Intégration

1. Introduction

L'évènement de cette année était consacré au thème : « **Grandir en ayant des chances égales : Voies vers l'éducation et l'accueil des jeunes enfants pour tous** ».

Le colloque a été organisé dans le cadre du projet de dialogue et information sur la petite enfance, qui est soutenu par l'Office fédéral de la santé publique (OFSP), le Secrétariat d'Etat aux migrations (SEM), l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS) et la fondation Promotion Santé Suisse. Il a pour but de renforcer le dialogue national et interdisciplinaire dans les domaines de la santé, des affaires sociales et de l'intégration. Pour ce faire il a réuni des professionnel-le-s issu-e-s de la pratique, de la science, de l'administration et de la politique afin qu'il-elle-s échangent leurs expériences, renforcent la collaboration et puissent créer plus de synergies.

L'accent a été mis sur la question de savoir comment renforcer les capacités des enfants, de leurs parents mais également des professionnel-le-s de manière à contribuer à ce qu'ils puissent grandir avec des chances égales. Quel soutien est accessible et utile aux enfants et leurs familles en tenant compte de leurs besoins et potentiels différents ? Quelles conditions cadres sont nécessaires aux niveaux communal, cantonal et national ?

2. Grandir en ayant des chances égales - qu'est-ce que cela signifie ?

Simone Renner, secrétaire générale adjointe du Réseau suisse d'accueil extrafamilial, a salué les participant-e-s pour le troisième colloque national de discussion sur la petite enfance. Elle a rappelé que 2019 a été une année riche en évènements pour les questions familiales et de l'enfance. Non seulement les initiatives politiques, mais également la grève des femmes et les discussions politiques et sociales autour du congé de paternité et congé parental ont montré les liens entre la petite enfance et les questions d'égalité. Elle a souligné que cette année nous célébrons également le 30^e anniversaire de la Convention internationale relative aux droits de l'enfant. Selon la Convention, tous les enfants en Suisse ont le droit d'être soutenus dans leurs possibilités de développement individuel par leurs parents, les personnes qui s'occupent d'eux et les autorités. La Suisse s'est par ailleurs engagée à lutter contre toutes les formes et tous les effets de la discrimination au sein de la famille et de la société et de s'assurer que tous les jeunes enfants aient accès à tous les services et institutions de soutien. Simone Renner a souligné qu'il reste encore beaucoup à faire en Suisse à cet égard.

Andrea Arz de Falco, vice-directrice de l'OFSP et responsable de l'unité de direction Santé publique a souligné la signification de la famille comme système de référence le plus important et l'a illustré avec une anecdote de son propre environnement familial : sa petite-fille de cinq ans connaît déjà les aliments qui sont bons ou mauvais pour sa santé. La famille apporte donc une grande contribution lors de petite enfance : « *On pose les jalons qui ont une influence déterminante sur le bien-être des enfants.* »

Madame Arz de Falco a également souligné qu'en Suisse un grand nombre des enfants âgés de 0 à 4 ans sont confrontés à des facteurs de risque. Il s'agit par exemple de la pauvreté, de problèmes de santé des parents et des enfants, de problèmes d'addictions ou de violence dans la famille. Selon Madame Arz de Falco les services d'accueil extrafamilial et les offres complémentaires contribuent grandement au bien-être de ces enfants. Ils soutiennent non seulement la réduction des facteurs de risque mais également la construction de facteurs de protection et de résilience.

Cela est particulièrement important lorsqu'une famille ne possède pas les connaissances ou les moyens financiers permettant aux enfants de grandir de cette façon. Elle a souligné que pour les familles en difficulté l'accès aux offres appropriées doit être renforcé : « *Tous les enfants ont le droit de grandir avec des chances égales, depuis leur naissance, indépendamment de leur langue maternelle, leur sexe, leur origine ou leurs différences sociales.* »

Andrea Arz de Falco a souligné qu'en Suisse la répartition de ces programmes reste très inégale. Selon les cantons les enfants sont soutenus de manière très différente depuis leur naissance jusqu'à l'entrée à l'école. Il y a donc encore un grand besoin d'agir.

3. Etat des lieux de la science : Quelles offres d'éducation de la petite enfance sont accessibles et utiles pour les familles en difficulté ?

Lors de sa conférence Pof. Dr. Claudia Meier Magistretti, Responsable de la recherche à l'institut pour l'éducation spécialisée et formation à la Haute école de Lucerne a présenté des résultats de l'étude en allemand qu'elle a codirigée : [Etude AFFiS: 'Angebote der Frühen Förderung in Schweizer Städten' de la Haute école de Lucerne et de l'université Karl-Franzens à Graz](#). L'étude a examiné l'usage et les besoins des parents en matière d'éducation de la petite enfance. Pour ce faire, 498 familles de la classe moyenne, des familles au bénéfice d'aide sociale et des familles issues de l'immigration de neuf communes suisses ont été interrogées.

L'étude montre que les parents se sentent bien accompagnés surtout durant la phase précédant la parentalité - les soins prénataux : les familles apprécient l'offre d'informations, la sécurité qui en découle, ainsi que la relation de confiance avec les professionnel-le-s. Il est clair que l'égalité des chances est garantie, tant qu'ils se trouvent dans le système médical. Une première différence a cependant lieu avec l'offre des sages-femmes post-partum. Les familles qui bénéficient de l'aide sociale sollicitent moins souvent ces offres. Il en va de même pour les offres de consultations parents-enfants et pour les cours de rééducation, dont les familles bénéficiant de l'aide sociale ou issues de la migration profitent que rarement.

Lors de l'examen de l'accès aux structures d'accueil et d'éducation des enfants, on constate que les familles en difficulté font un usage intensif des garderies. La situation est différente pour les crèches, pour lesquelles les familles en difficulté ont souvent indiqué n'avoir « aucun besoin » comme raison pour ne pas utiliser les services. Les personnes interrogées ont déclaré qu'elles bénéficient d'un soutien approprié dans leur environnement privé (par exemple de la part d'un·e voisin·e, des grands-parents ou d'un·e ami·e). Les nombreux changements des personnes référentes ont pour conséquence d'affaiblir la stabilité de la prise en charge, si importante pour le développement des enfants. Les familles ont également mentionné la non-connaissance des offres, des raisons de santé ou organisationnelles pour la non-utilisation.

L'étude a montré que les services de soin de maternité (Maternity Care) étaient particulièrement efficaces lorsqu'on recherchait activement le contact avec les familles ayant des nouveau-nés et que les personnes touchées étaient accompagnées partout en Suisse après la naissance. Cela présuppose également que les spécialistes possèdent les compétences nécessaires (y compris les conseils psychosociaux sur la perception, intervention et prévention du stress maternel).

Selon Prof. Dr. Meier Magistretti il a été démontré que l'accès aux structures d'accueil et d'éducation pour les enfants issus de familles en difficulté est particulièrement important. Un ratio d'encadrement adapté de 1 : 3 entre le personnel qualifié et les enfants issus de familles socialement défavorisées serait prometteur, mais rare dans la pratique. L'étude a montré que les programmes de visites à domicile et les réunions familiales sont particulièrement efficaces. Les parents apprécient le contact direct et les conseils pour l'encouragement et l'éducation de leurs enfants. Il est intéressant de noter que les groupes parents-enfants et les rencontres familiales sont particulièrement populaires chez les familles issues de la migration. La situation est différente pour les programmes de visites à domicile, que les familles en difficulté demandent rarement. Cela s'explique probablement aussi par le fait que de telles offres sont disponibles dans très peu de communes de petites et moyennes tailles.

En résumé, Madame Meier Magistretti a déclaré que l'efficacité, l'offre et l'utilisation ne coïncident que rarement. En d'autres termes : les offres efficaces ne sont pas utilisées par les familles dans le besoin - ou inversement - les services efficaces correspondants font défaut là où ils sont nécessaires. Comme solution possible elle souligne l'importance d'un « screening » des familles et des enfants afin que les offres appropriées puissent atteindre également les familles qui en ont besoin et en fin de compte que la qualité de vie des familles concernées puisse être améliorée.

4. Expériences issues de la pratique

Suite à cette analyse de situation scientifique les expertes issues de la pratique ont présenté leurs expériences à l'aide de deux exemples de la société civile et chacune une approche de mise en œuvre au niveau communal et cantonal.

4.1 Amélioration de l'égalité des chances : facteurs de succès de la pratique dans la société civile.

Madame Dr. Rebekka Sieber de l'association « pour l'éducation familiale » a présenté ses activités dans le domaine de la petite enfance. Le but de l'association est de promouvoir les compétences éducatives des parents et de soutenir les jeunes enfants (0-7 ans). Elle renforce ainsi les partenariats éducatifs au sein et en dehors des familles, en coopération avec des professionnel·le·s des domaines de la santé, de l'éducation, de la culture et des affaires sociales. L'association propose des consultations mobiles, des cafés et des points de rencontre pour les parents, l'organisation de cours et d'ateliers thématiques (par exemple sur l'utilisation des médias, la sexualité, l'alimentation, etc.), des visites à domicile ainsi que des consultations. Les familles disposent ainsi d'un large éventail de services à bas seuil.

Selon Madame Sieber les heures de consultations mobiles sont très appréciées. Une fois par mois un·e conseiller·ère est présent·e dans les cabinets de pédiatres et établit le contact avec les familles. Il est par ailleurs précieux de travailler en collaboration avec les pédiatres afin de discuter des cas difficiles et d'établir les antécédents familiaux. Le rôle du·de la conseiller·ère est de « capter » les préoccupations des parents et de les affirmer dans leur rôle - tout cela dans une posture non jugeante.

Les conseiller·ère·s de l'association pour l'éducation familiale assurent l'accessibilité des offres en allant activement vers les parents - que cela soit par exemple dans des centres commerciaux ou dans d'autres lieux publics. Il n'y a pas d'obligation d'inscription ni de participation et aucun dossier n'est créé sur les familles. Des annonces radio ou dans les journaux attirent facilement l'attention sur leurs offres. Pour finir Madame Sieber a souligné l'importance du soutien politique du canton de Fribourg et de l'échange régulier avec les acteur·rice·s concerné·e·s.

Madame Dr. Elisabeth Kurth a présenté le travail de sensibilisation de l'association *Familystart*. L'association propose des sages-femmes et assure l'accompagnement qualitatif des soins des sages-femmes dans les cantons de Bâle-Ville et Bâle-Campagne.

Les familles reçoivent en moyenne 6 visites à domicile d'une sage-femme, qui sont couvertes par l'assurance de base. Les visites des sages-femmes sont particulièrement importantes, d'une part pour assurer que les mères reçoivent des soins médicaux de base et d'autre part pour reconnaître les facteurs de risque pour le développement des enfants à un stade précoce. A cette fin, de nombreux services de conseil sont fournis (conseil en allaitement, renforcement de la relation parents-enfants, gestion du stress, etc.). Toutefois l'accessibilité n'est pas assurée de manière égale pour toutes les familles, les familles bénéficiant de l'aide sociale sont particulièrement difficiles à atteindre.

Dans la région de Bâle les soins postnatals reposent sur un contrat de prestation avec l'hôpital universitaire de Bâle et le Bethesda-hôpital Bâle, qui mettent une sage-femme à disposition de chaque

future maman. Cela garantit un soutien et des conseils professionnels pour les femmes enceintes. En outre, l'organisation travaille en étroite collaboration avec les consultations parents-enfants et peut également conseiller les familles allophones grâce à un service d'interprètes.

Grâce à cette extension de l'offre de service, 98% des familles de la région de Bâle ont été suivies et soignées par une sage-femme (contre 82% en 2012). Dans les communes sans mise à disposition de sages-femmes par *Familystart* ce chiffre n'était que d'environ 78% en 2016. Selon Madame Kurth on constate que les familles particulièrement vulnérables ne sont pas touchées par les autres services. Les familles en difficulté sont souvent touchées par la pauvreté. La mise à disposition de sages-femmes apporte une aide (partielle) en accompagnant les familles en détresse, en identifiant très tôt les situations d'urgence et de danger et en consultant les services sociaux et l'APEA (Autorités de protection de l'enfant et de l'adulte).

Elisabeth Kurth a expliqué que les sages-femmes sont souvent confrontées à des situations médicales ou sociales exigeantes. Il est donc particulièrement important pour elles de connaître les acteur·rice·s médicaux et sociaux qui les soutiennent et de pouvoir s'appuyer sur leurs services. Toutefois cela peut soulever des questions de protection et de confidentialité des données.

Enfin l'oratrice a attiré l'attention sur l'offre de *Sorgsam* - un projet qui offre des soins périnataux aux familles vulnérables par des sages-femmes indépendantes. Par *Sorgsam* on s'assure que les sages-femmes obtiennent rapidement un soutien et des conseils pour les questions concernant les soins aux nouveau-nés et familles. Cette offre permet aussi de les indemniser par un fond de secours pour les situations d'urgence et pour les prestations de soins interprofessionnels. Enfin elle permet d'assurer la formation interprofessionnelle en conseil axé sur les soins.

Se basant sur ces expériences positives, Madame Kurth invite les communes à étendre les programmes de visites à domicile : « chaque franc investi rapporte au moins trois à cinq fois plus ». Enfin, Monika Barth, sage-femme et collaboratrice chez *Familystart* a donné un bref aperçu d'une journée de travail type d'une de sage-femme et de sa contribution au bien-être des enfants et des familles.

4.2 Soutenir tous les enfants et leurs familles : expériences au niveau communal et cantonal

Susan Wiederkehr, directrice du département famille & travail bénévole, a présenté le *Familienraum* (salle pour les familles) de la commune Wallisellen. L'offre réunit toutes les offres d'intervention précoces de la commune sous le même toit et est financée par la commune. La première pierre de la salle familiale a été posée il y a 10 ans, alors qu'il n'y avait encore aucune offre de soutien précoce.

En 2014, l'assemblée communale a donné le feu vert pour la création du centre familial. Le but était de créer le lien entre les services concernés - par exemple entre les pédiatres, la logopédie, les crèches etc. Le *Familienraum* offre des programmes d'intervention précoce (*schritt:weise*), de consultations parents-enfants, une rencontre des mères, des conseils sur l'éducation, des offres de formation des parents, des cours d'allemand avec garde des enfants, un *Spielgruppe plus*, un café des familles et d'autres services tels qu'un petit déjeuner du premier-né. Ces services à bas seuil, ancrés localement et souvent gratuits, permettent à la communauté d'atteindre les familles peu instruites et socialement défavorisées. Madame Wiederkehr a déclaré qu'il était essentiel d'obtenir un financement solide et à long terme, car les projets ne peuvent pas être planifiés et exécutés dans des délais politiques. De plus, il serait ainsi possible de séduire et engager des personnes clés sur de plus longues périodes et de concevoir et d'ancrer durablement des offres et des services.

Dans sa présentation Madame Wiederkehr a par ailleurs souligné qu'un organe responsable bien défini ainsi qu'une répartition des tâches claires sont essentiels. La création du *Familienraum* a eu lieu car les parents de la commune ont fourni l'impulsion nécessaire pour agir. Par ailleurs elle souligne

l'importance du personnel et de sa compétence professionnelle en ce qui concerne la qualité de l'offre. Ces dernières doivent faire l'objet d'un examen permanent, car des offres bien utilisées ne permettent pas à elles seules à tirer des conclusions sur leur qualité et leur efficacité.

Valérie Berset est responsable de l'Office de l'accueil de jour des enfants dans le canton de Vaud et a présenté le modèle vaudois lors du colloque. Son bureau est chargé d'approuver et de surveiller les structures de garde d'enfants. Le modèle vaudois s'appuie sur une loi qui oblige le canton à garantir un nombre suffisant de places d'accueil et la qualité des prestations fournies. Pour ce faire deux composantes sont centrales : l'égalité et l'intégration !

Selon Madame Berset il faut d'une part veiller à ce que toutes les familles aient accès à des structures d'accueil pour les enfants. A cette fin, un soutien financier est également fourni, pour soulager les familles exposées au risque de pauvreté dans le domaine des coûts de la santé et les coûts de garde. Ainsi les membres d'une famille en difficulté peuvent également mieux rester sur le marché du travail. D'autre part, il est important que les familles et les enfants ayant des besoins spécifiques soient intégrés dans la société avec succès. Le canton met également des moyens financiers à disposition des structures d'accueil d'enfants à cette fin.

Le financement durable du modèle vaudois n'est pas seulement soutenu par le canton mais est également assuré par un fonds. Ce dernier est financé par les cotisations salariales et les contributions du canton et des communes. Environ 5'000 familles, en particulier celles à faible revenu, bénéficient de ces aides de l'Etat. Le canton de Vaud propose un total de 25'854 places d'accueil en 2018, contre 17'647 en 2012. Dans le même rapport, le budget est passé de 30.4 millions de francs en 2015 à 62.3 millions de francs pour 2020.

Madame Berset a souligné qu'il est essentiel pour le canton de Vaud de non seulement étendre ses services mais également de continuer à améliorer la qualité de l'accueil. A cette fin, par exemple, les subventions versées aux institutions seront liées au niveau de formation du personnel. Par ailleurs le canton examine la qualité de l'accueil de manière continue sur la base de concepts de fonctionnement des institutions et de leur mise en œuvre.

5. Exposition de posters « Chemins vers l'éducation de la petite enfance pour tous »

Des stands d'information sur les projets et les offres issues de la pratique invitaient à l'échange et au réseautage.

L'exposition a montré des approches prometteuses de la société civile et des communes qui atteignent les enfants de familles en difficulté et qui favorisent un développement avec des chances égales dès la naissance.

Organisation	Sujet
a:primo	Conciliation de la vie familiale et professionnelle dans un contexte de vulnérabilité sociale
Associazione Progetto Genitori	Présentation de divers projets dans le domaine de la petite enfance
Berufsverband Heilpädagogische Früherziehung (BVF)	Soutien à l'éducation curative en milieu familial
Office fédéral de la santé publique	Conclusions à partir de l'étude Dratva et al. (2018) : Familles vulnérables — projets et offres

Garderie Planète Bleue, graap	Présentation de la garderie intégrative Planète Bleue à Lausanne
Commune Vernier	Concept de la petite enfance de la commune de Vernier
Commune Wallisellen	Espace familial de Wallisellen : des offres d'encouragement précoce regroupées sous un même toit
Promotion Santé Suisse	Petite enfance: un bon démarrage pour une vie en bonne santé
KIJUZU (Kind und Jugend Zuchwil)	Offres d'accueil extrafamilial pour tous les âges
Netzwerk Bildung und Familie	Minijobs dans des espaces de famille pour aider les parents
Réseau suisse d'accueil extrafamilial	Présentation du Réseau d'accueil extrafamilial
Croix rouge suisse	migesplus - portail pour l'égalité des chances en matière de santé
Ville de Bienne	Concept d'encouragement précoce de la ville de Bienne
Fondation IdéeSport	Programme MiniMove - Espace de mouvement et de rencontre
Association pour l'Education familiale	Offres et activités dans le domaine de l'intervention précoce
Association Visoparents	Des services innovants, pédagogiquement et économiquement durables pour les enfants aveugles, malvoyants et polyhandicapés, leurs parents et les professionnel-le-s

6. Discussions : Quelles conditions cadres sont nécessaires pour des chances égales pour tous les enfants dès la naissance ?

Les structures et les offres de la petite enfance sont très différentes en raison du fédéralisme et du multilinguisme. Cela pose des défis mais offre aussi des possibilités d'innovation. Lors d'un débat d'expert-e-s sous la direction de Dominik Büchel, Tindaro Ferraro (chef de la section de l'encouragement de l'intégration au Secrétariat d'Etat aux migrations), Marco Galli (chef de l'Office de soutien aux institutions et aux activités pour les familles et les jeunes du canton du Tessin), Cédric Nimitz (conseiller communal, directeur de la Direction de la formation, de la culture et du sport de la ville de Bienne) et Erika Dähler (membre du Comité Réseau d'accueil extrafamilial, co-directrice de a:primo) ont discuté de la manière dont ces résultats peuvent être transformés et consolidés en conditions cadres aux niveaux communal, cantonal et fédéral.

Les participant-e-s au podium ont salué la diversité des initiatives provenant du terrain. Monsieur Galli a souligné qu'une « culture de la petite enfance » s'est développée. Le canton du Tessin s'est rendu compte qu'en collaboration avec la Confédération et les communes il est nécessaire d'investir dans les domaines de la protection et de la promotion des enfants dès la naissance et pour tous. Il a souligné l'importance d'améliorer la qualité des offres et de l'accessibilité. A cette fin la coopération avec les communes doit être renforcée afin de rendre les services accessibles à tous les enfants : il s'agit par exemple d'assurer l'accès à des crèches pour les enfants de personnes au bénéfice de l'aide sociale et des requérant-e-s d'asile.

Cédric Némitz a donné son avis : les autorités doivent prendre leurs responsabilités afin de coordonner la diversité des besoins des familles et d'assurer le professionnalisme des services qu'elles offrent. *« L'éducation de la petite enfance s'adresse à tout le monde - pas seulement aux enfants issus de la migration ou handicapés, mais elle concerne tout le monde et est utile à tout le monde. C'est une question de cohésion sociale, cela vaut aussi pour la petite Heidi suisse »*. Selon lui, c'est une raison pour que le soutien aux communes - en particulier les petites communes - doit être renforcé. Les petites communes ne peuvent pas toujours offrir une éducation à la petite enfance qualitative et complète. Le secteur public devrait assumer une part de la responsabilité de l'éducation de la petite enfance - ce qui est le cas dans l'éducation scolaire. Selon Monsieur Némitz il est important d'une part de convaincre les partis politiques de cette nécessité d'agir, et d'autre part de rendre conscients les partenaires économiques de leurs responsabilités.

Interrogé sur le rôle du Secrétariat d'Etat aux migrations dans le renforcement de la petite enfance Tindaro Ferraro a expliqué que les programmes prioritaires d'intégration ont largement contribué à consolider politiquement la question de l'éducation de la petite enfance dans les communes et les cantons. C'est particulièrement important dans le domaine de l'asile, étant donné que de nombreux-euses requérant-e-s d'asile et réfugié-e-s sont très jeunes. Monsieur Ferraro a toutefois également souligné que la question doit être traitée comme une tâche transversale des domaines de la santé, de l'éducation et des affaires sociales.

Les participant-e-s au débat ont ensuite discuté de la question de savoir comment la tâche pluridisciplinaire devrait être résolue. Monsieur Ferraro a souligné qu'au niveau administratif on travaillait sur sa mise en œuvre depuis des années. Il se félicite qu'également au Parlement il commence à y avoir du mouvement dans cette question.

Erika Dähler a souligné que les acteur-ric-e-s locaux-ales et les offres individuelles y contribuent largement. Cependant nombre de ces offres ne sont financées que sur la base de projets. Ce qui représente une grande difficulté pour les mettre à disposition de manière durable et à l'échelle nationale. A cet effet la mise en réseau et la coopération des acteur-ric-e-s et des initiatives entre eux est également important. Madame Dähler a par ailleurs cité le thème de la qualité comme un autre chantier. Les cantons en particulier devraient publier des lignes directrices qui devraient ensuite être mises en œuvre dans les communes. Elle a par ailleurs appelé à de nouvelles mesures de communication afin d'atteindre les familles défavorisées.

Dominik Büchel a demandé aux participant-e-s comment coordonner les trois dimensions que sont l'efficacité, la disponibilité et l'utilité. Monsieur Nimitz a rendu compte de la stratégie inclusive de Bienne, dans laquelle tou-te-s les acteur-ric-e-s et toutes les offres qui ont à voir de près ou de loin avec l'éducation de la petite enfance sont inclu-e-s. Cela ne comprend pas seulement les crèches, mais également les clubs de sport. Les associations de quartier jouent un rôle particulier - à Bienne les offres ont été développées autour de ces institutions afin d'établir des contacts à tous les niveaux. Il a souligné que tous les partenaires doivent être sensibilisés à l'éducation de la petite enfance.

Les participants au panel ont discuté sur le rôle du travail de terrain : comment peut-on atteindre les familles défavorisées et où reste-t-il des défis à relever ?

Marco Galli a souligné l'efficacité des programmes de visites à domicile, comme par exemple le projet Zeppelin à Zurich ou un programme similaire au Tessin. Il soutient l'avis de Madame Dähler, selon lequel la communication, en particulier sur internet, doit être mieux adaptée aux groupes cibles. Monsieur Galli a également estimé que la création d'un réseau régional pour l'éducation de la petite enfance au Tessin était très importante pour améliorer l'accès local.

Selon Tindaro Ferraro les programmes cantonaux d'intégration ont pu donner des impulsions qui ont un peu fait bouger les choses dans les cantons et les communes. Le défi est maintenant d'intégrer les offres dans les structures ordinaires et la garantie de leur qualité. Monsieur Ferraro a rappelé : « *L'éducation de la petite enfance concerne tout le monde !* » et attribue donc à la Confédération un important rôle dans le développement de la qualité et la coordination des acteur·rice·s.

Cédric Némitz est également de cet avis : « *au fond on a besoin d'une majorité au Parlement - il doit être « clair » que cela vaut la peine d'investir et d'encourager dans ce domaine. Il y a assez d'arguments aussi bien à gauche qu'à droite pour expliquer pourquoi c'est bénéfique pour le futur de notre société* ». A cet égard Monsieur Galli a fait référence à la procédure de consultation sur l'initiative parlementaire pour une « stratégie nationale pour l'égalité des chances dès la naissance ».

Les participant·e·s au podium ont par ailleurs discuté des défis et solutions ci-dessous avec le public :

Les participant·e·s à la discussion étaient tou·te·s d'avis que les thèmes de l'éducation de la petite enfance sont des questions d'égalité. Même si les choses bougent dans la société et dans le Parlement il faut encore trouver des majorités solides sur les deux niveaux. La table ronde a vu dans le nouveau Parlement des nouvelles opportunités pour faire progresser les thèmes liés aux enfants et à la famille

Le public a également considéré la question du financement comme centrale. Les intervenant·e·s du panel ont plaidé pour des structures financières stables dans l'éducation de la petite enfance et l'intégration des offres dans les structures ordinaires. Dans ce domaine les cantons de Vaud et du Tessin font un travail exemplaire, mais dans de nombreuses communes et cantons un travail de sensibilisation est encore nécessaire. Les organisations de la société civile jouent un rôle majeur à cet égard. En même temps les participant·e·s au podium ont fait valoir que pour plus de professionnalisation, de qualité et d'accès les ressources financières correspondantes doivent être mises à disposition.

En conclusion, Marco Galli a souligné l'importance de considérer le sujet de l'éducation de la petite enfance sous l'angle de la formation. Cela inclut également l'échange avec la science et le dépassement des défis du fédéralisme : « *Chaque canton a son système. Il faudrait donc copier les exemples de bonnes pratiques des autres. Nous devrions penser à l'échelle nationale et se détacher de l'esprit cantonal. Cette année nous célébrons les 30 ans de la Convention des droits de l'enfant et il reste beaucoup à faire dans le domaine de la petite enfance : les enfants d'aujourd'hui sont le futur de demain.* »

7. Conclusion du colloque

Reto Wiesli, directeur du Réseau suisse d'accueil extrafamilial a terminé en tirant une conclusion du point de vue de la société civile. Il a souligné les points forts suivants du colloque :

- Le thème des chances de départ des enfants qui grandissent dans la pauvreté est étroitement lié avec le thème de l'égalité des chances pour tous tout comme à l'importance de la famille en tant que système de référence ;
- La preuve scientifique de l'utilisation et la disponibilité des services est connue, selon laquelle les acteurs pourraient garantir un accès à l'éducation de la petite enfance à toutes les familles ;
- Les exemples pratiques de Fribourg et de Bâle ont montré combien il est important d'établir un réseau de partenariat afin que les familles puissent être soutenues de manière flexible et en fonction de leurs besoins et dès la naissance de l'enfant. La coordination et les ressources nécessaires restent un défi ;
- Au niveau communal, la commune de Wallisellen a montré comment, avec la volonté politique nécessaire et les moyens correspondants, cette mise en réseau pouvait être appliquée et l'éducation de la petite enfance autour de la famille pouvait être lancée dans les structures ordinaires ;
- Les expériences de Bienne ont également confirmé ce constat : il est nécessaire de rassembler tous les acteur·rice·s qui consolident et promeuvent de manière interdisciplinaire les offres et les réseaux

initiés par la société civile. En outre, le thème doit également être traité comme un thème transversal au niveau cantonal et fédéral.

- Le canton du Tessin a fait des bonnes expériences et des progrès avec cette approche de mise en réseau et assume une grande responsabilité pour la petite enfance. En particulier la collaboration avec les communes doit encore être renforcée.
- Le canton de Vaud peut nous apprendre comment un canton assume la responsabilité du développement de ses plus jeunes habitant-e-s. Pour ce faire, c'est non seulement la quantité des services offerts qui est déterminante mais également leur qualité.
- La société civile joue un rôle important dans la sensibilisation des autorités et de la société. Reto Wiesli a conclu en appelant à un engagement commun en faveur de la petite enfance et a promis que la société civile continuerait à s'engager pour un ancrage national des normes de qualité et pour une coordination et un réseau solide entre les acteurs. Un bel exemple pour cela est la journée nationale d'action du 16 novembre à Lausanne intitulée « Les enfants dessinent l'avenir », pour laquelle il a invité les participants.

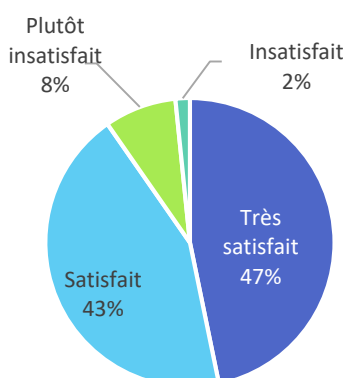
Monsieur Wiesli a remercié tout particulièrement les sponsors du projet de dialogue, l'Office fédéral pour la santé publique, l'Office fédéral des assurances sociales et la Fondation Promotion Santé Suisse pour leur soutien à ce dialogue national interdisciplinaire sur la petite enfance.

8. Evaluation de l'évènement

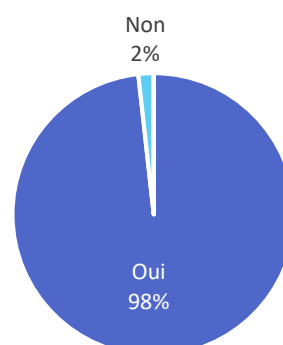
Après l'évènement tous les participants ont été priés de participer à un sondage en ligne. Sur environ 130 participants 62 personnes ont répondu au sondage (53 en allemand, 9 en français)

Plus de 90% des participants étaient dans l'ensemble satisfaits ou très satisfaits du colloque et se rendraient à nouveau à l'évènement. Ils ont apprécié l'intégration des trois niveaux - science, exemples pratiques de la société civile et expériences au niveau communal et cantonal. Selon les participants c'est surtout le lien avec la pratique qui a pu être établi avec succès. Mais une majorité des personnes interrogées ont également apprécié les résultats de la science et les expériences issues du niveau communal et cantonal. De ce point de vue l'orientation thématique et le choix des conférences étaient un succès et correspondait largement aux attentes des participants.

Dans quelle mesure êtes-vous satisfait-e de l'organisation du contenu (programme, intervenants, modération, etc.) du colloque?



Reviendriez-vous pour un tel évènement?



L'exposition de posters d'une heure a été appréciée et utilisée par la majorité. Certains participants auraient souhaité que cela dure plus longtemps, d'autres moins longtemps. Les exposants de posters qui ont participé au sondage étaient contents de l'organisation et ont apprécié la plateforme pour présenter leur projet/programme à un public professionnel.

Pour la table ronde il y a eu quelques suggestions d'amélioration pour la composition et la participation active du public. Certains participants auraient souhaité davantage de nouveaux aspects de discussion dans le débat. L'acoustique de la salle, la lisibilité des diapositives et l'attente lors de la pause-café pourraient également être améliorées.

Dans l'ensemble cependant le format d'un événement d'une demi-journée correspond au souhait de trois quarts des participants. Une majorité des francophones seraient même intéressée à un événement d'une journée complète. Avec des retours extrêmement positifs sur l'organisation, le processus d'inscription et le campus OFSP comme lieu de colloque, l'évènement peut être considéré comme un succès.